

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Bibliothèque cantonale, Sion

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GRESSLER, SION

Compte de chèques N° 11584. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 0,75 par semestre pour la Suisse et fr. 2,70 par an pour l'Etranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de la première date et continue jusqu'à révocation ou résiliation agréée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ANNONCES:

Canton Suisse étranger
La ligne ou sous-espèce . 0.10 0.20 0.30
Réclames 0.40

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'Administration du Journal“ Sion.

ABONNEMENTS			
L'abonnement est payable par trimestre			
Valais et Suisse	7.50	17.50	23.00
Etranger (envoi des 3 mois)			
à l'étranger	14.—	7.—	5.—
envoi par numéro	17.—	9.80	5.50

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOIS.

Petite famille cherche **file**
pour aider aux travaux d'un ménage soigné. Entrée le 1er mai. Faire offres, si possible, avec certificats sous N° 12644 case postale BEX.

Jeune file
est demandée de suite, comme bonne à tout faire. Bons traitements. S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

Apprenti tailleur
est demandé de suite. Excellente occasion d'apprendre le métier à fond. S'adresser chez M. ALBERT WURST, md.-tailleur à Sion.

ON DEMANDE une cuisinière chef
connaissant parfaitement la Restauration. S'adresser: Buffet de la gare, Vallorbe. P22580L

Jeune comptable
sérieux et actif est demandé par Industrie de Sion. Entrée de suite. Adresser offres par écrit avec prétentions sous N° 11409 L. Publicitas S. A. Lausanne.

EBÉNISTES
Plusieurs bons ouvriers trouveraient emploi de suite. Ecrire à PERRIN, Ameublements, Avenue Tivoli 4. Lausanne. J.H.31780C.

La maison H. et W. Hügli, ingénieurs à Berne, cherche des bons **Maçons**
pour des travaux de béton armé à Saxon. S'adresser au contre-maître Vaccario, sur le chantier de la Fabrique de Conserves Alimentaires. Bonnes rétributions.

Pour jeunes gens
Quelques jeunes filles et garçons peuvent entrer de suite ou époque à convenir. Apprendre dans la fabrique de pierres fines, pour l'horlogerie de R. W. HOCHULI à Bellevue-Salvaux (Lac de Morat). Durée de l'apprentissage 18 mois pour garçons et 12 mois pour filles. Chambre et pension ainsi que le blanchissage sont à la charge du patron. Pour tous renseignements, s'adresser à l'adresse indiquée ci-dessus.

Savon
genre MARSEILLE à 125 fr. la caisse de 100 morceaux de 300 gr. Soude à 41 fr. les 100 kg. ROSENFELD, représentant, Avenue Fraîsse 12 Lausanne.

LES CHAMPIGNONS comestibles de chez nous. Belle glanée colorée d'après nature et livrée pliée dans 1 pochette. 28 variétés choisies et reconnues sans danger. avec description détaillée. Prix fr. 2.50 et port. En vente seulement chez S. HENCHOZ, Chauderon 14, à Lausanne.

On demande à acheter ou à louer 2-3 seiteurs **bons prés**
à Champsec. S'adresser au notaire A. de Torrenté, Sion.

A vendre
Un champ de 600 toises sis « Chandoline ».
Un champ de 467 m2 sis aux « Champs de Montorge »
Adresser offres CH. 536, poste restante, Sion.

A remettre
pour cause de santé un bon magasin de friperie dit **Bric à Brac** avec ou sans marchandise. Recette journalière assurée. S'adresser sous **Bric à Brac E. V. 1563 P.R. Lausanne**

A VENDRE
300 kg. Oignons à planter (Alsaciens) le kg. à fr. 4.20, contre remboursement E. Voellmy SISSACH (Bâle-campagne).

A louer
jolie chambre meublée. S'adresser au bureau du Journal.

Laine de mouton
neuve, lavée, est achetée contre remboursement à fr. 11.- le kilo. Adresser échantillons à Ch. Berta fab. à Faido (Tessin)

Suis acheteur
pour consommation suisse de **Vermouth-Vins** en bouteilles
Liqueurs fines et Champagne
Offres à V. Colonnello, Zurich 6
Vins et fruits en gros.

A vendre
d'occasion un palier de presseur hydraulique N° 0, un lot de cercles de presseurs neufs, une raboteuse à bois, une rouleuse pour maréchal, un lot de rivets pour tonneliers, un lot de boulons pour charpentiers, un lot de porte-ramonage, bascules et manchettes, un lot de poulies, paliers et arbres de transmission, un lot de cercles en fer pour potagers de toute grandeur, un lot de grosses limes neuves, un lot de serrures de chambre, fermentes pour caisses de bouteilles.
Pour agriculteurs: plan ches d'arrosage.
BLARDONE, serrurier, SION

CHAUSSURES
A PRIX MODERES

Souliers de toile blanche pour dames à fr. 13.—
Bottines pour Dames 23.—
Souliers de travail la, qualité pour hommes 26.—
Souliers montants pour garçons et filles N° 26/39 13.50
Souliers montants pour garçons et filles N° 30/35 15.50

AU MAGASIN A. CLAUSEN, SION
RUE DE LAUSANNE
Beau choix en chaussures fines et souliers de montagne extra solides au plus bas prix.

A louer
une chambre meublée. A la même adresse à vendre un char à main.
S'adresser au Magasin Guntensperger, SION.

A remettre un bon magasin
d'achats et ventes d'occasion. Recette journalière assurée. Bon commerce. S'adres. au bureau du journal.

MORDASINI & Cie
Massenzia WATH & Cie.
Nous vendons aux conditions les plus avantageuses, montres, bijoux, montres-bracelets, bijoux en métal, argent, or, platine, tous genres, choix toujours disponible aux conditions les plus avantageuses.
Réparations très soignées pièces ordinaires et compliquées.
Bureau, rue de la Tour-Maitresse, 10, au 1er, Genève.
Téléphone 8468.

Sacs de tous genres achetés, vendent et reparent
Société du sac et de matières brutes S. Berne.
Téléphone 12 23

Grande Salle du Casino - Sion
Dimanche, 21 Avr 1
Soirée Musicale et Dramatique
de la Société d'Orchestre

Suis acheteur
pour consommation suisse de **Vermouth-Vins** en bouteilles
Liqueurs fines et Champagne
Offres à V. Colonnello, Zurich 6
Vins et fruits en gros.

A vendre
d'occasion un palier de presseur hydraulique N° 0, un lot de cercles de presseurs neufs, une raboteuse à bois, une rouleuse pour maréchal, un lot de rivets pour tonneliers, un lot de boulons pour charpentiers, un lot de porte-ramonage, bascules et manchettes, un lot de poulies, paliers et arbres de transmission, un lot de cercles en fer pour potagers de toute grandeur, un lot de grosses limes neuves, un lot de serrures de chambre, fermentes pour caisses de bouteilles.
Pour agriculteurs: plan ches d'arrosage.
BLARDONE, serrurier, SION

CHAUSSURES
A PRIX MODERES

AU MAGASIN A. CLAUSEN, SION
RUE DE LAUSANNE
Beau choix en chaussures fines et souliers de montagne extra solides au plus bas prix.

FRITZ MARTI Soc. Anon. BERNE
Dépôt à YVERDON



MÄHMASCHINE FAUCHEUSE „DEERING“
FANEUSES „Etoile“ & MARTI IDÉAL à 5 et 6 fourches
RATAUX à andains RATAUX à andains et faneuses combinés „Universels“
APPAREILS A AIGUISER - MECLES A AIGUISER
Rateaux à mains, Chargeurs de foin, Monte-foin, Pièces de réserve, Deering
Représentant: Fr. RICKLI, 24, Avenue Ernest Pictet, Genève

Le Docteur HEIM
ancien chef de clinique médicale
a ouvert son cabinet de consultations **Terreaux, 2, Lausanne.** Téléphone 2342.
Diabète et néphrites. Cœur. Poumons. Tube digestif.
Consultations de 1 à 4 h., jeudi excepté.

Le Docteur Georges Miche
spécialiste pour les **maladies du nez, gorge et oreilles**
reçoit de 10 à 11½ h. et de 1½ à 3½ h. chaque jour sauf dimanche et mardi.
Grand-Chêne 16 (Bâtiment Banque fédérale) **Lausanne.**

ED. HUBERT, constructeur
Grand-Pont 1, LAUSANNE
Fourneaux de cuisine brevetés, marque **Idéal & Le Réve**, construction extra solide et soignée. 40% économie de combustible. Cuisson directe sur la plaque et des fours garantie.
Auto-cuiseurs Hygiéniques
Ustensiles de cuisine
Spécialité en aluminium pur, (qualité extra forte) et poli à des prix très avantageux.
DEMANDEZ PROSPECTUS

Widmann & Cie
FABRIQUE DE MEUBLES
(près de l'église protest.) SION (près de l'église protest.)
Ameublements complets d'hôtels, pensions, villas restaurants, etc.
Grand choix de mobilier de chambre à coucher salon, chambre à manger.
Glaces, tapis, rideaux, chaises de Vienne outil, crin animal et végétal.
Marchandise de choix Prix avantageux

The Bähler
aux herbes des Alpes et du Jura
DEPURATIF - RAFFRAICHISSANT - ANTIGLAIREUX
s'emploie avec le plus grand succès pour les **Cures de printemps**
contre toutes les maladies dont l'origine est un sang vicié ou la **constipation chronique**, telles que migraine, coliques, maladie du foie, abcès, clous, démangeaisons, rhumatismes, goitres, etc.
Prix: 1 boîte fr. 1.25; 3 boîtes (cure complète) fr. 3.50.
Dépôt: Pharmacie du Jura, Bienne, Place du Jura.
Prompte expédition au dehors.

L'ALFA-LAVAL - Séparateur
est le centrifuge préféré et le plus répandu. La meilleure utilisation du lait est obtenue à ce jour par l'appareil en question qui fournit le plus grand rendement en beurre.
Il a été vendu jusqu'ici plus de 6000 appareils en Suisse et plus de 2 millions dans le monde entier.
Demandez le catalogue illustré gratuit aux représentants locaux ou aux représentants généraux pour la Suisse:
Rud. BAUMGARTNER & Cie.
Maison d'articles techniques pour laiteries
Succ. à Berne Schauplatzgasse 27
ZURICH 5 Zollstrasse 38
Succ. à Lucerne Kornmarkt 10.

Graines
Potagères et de fleurs
FREDERIC ENNING
rue Neuve 1, (au 3me) **Lausanne**
Grand choix de graines potagères en tous genres. Petits oignons à planter. Oignons à fleurs. — Les jours de marché, banc sur la Riponne. Téléphone 23,58

Fabrique: Téléphone 35 Magasins: Téléphone 105
FABRIQUE DE MEUBLES REICHENBACH FRES
S. A., SION
Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers
Grands Magasins Avenue de la Gare - Exposition permanente
devis sur demande Vente par acomptes

Avant de faire vos achats, consultez mes prix avantageux!
Catalogue illustré de montres, chaînes, bijouterie, régulateurs, réveils, sur demande gratis et franco. Envoi à choix sans engagement pr l'acheteur.
Envoi contre remboursement Réveils de précision garantis 3 ans, av. forte sonnerie Echange admis absolument sûr, bon mouv., cadran lumineux
No 244 1 cloche fr. 7.95
No 245 1 grande cloche, avec ou sans portrait du «Général Wil» 10.20
No 263 Pimho, 4 cloches 10.95

Montres pour Hommes
accompagnées d'un bulletin de garantie pour 3 ans.
No 201 Remontoir ancre, boîte métal blanc 6.35
No 207 Remontoir ancre, boîte métal blanc, à secondes, qualité I. 12.50, qualité II. 8.50
No 107 Remontoir ancre de précision, mouvement soigné, 15 rubis, boîte métal blanc 19.25
No 209 Remontoir cylindre, boîte argent galonné, cuvette argent, mouv. soigné, 10 rubis 19.25
No 217 Remontoir ancre de précision, forte boîte argent, cuv. arg., mouv. très soigné, 15 rubis 27.50

Montres pour Dames
accompagnées d'un bulletin de garantie pour 3 ans
No 203 Remontoir cylindre, boîte acier oxydé 9.35
No 213 Remontoir cylind., boîte argent blanc ou galonné, 6 rubis 13.75
No 215 Remontoir cylindre, boîte argent galonné, cuvette, argent, 8 rubis 17.—
No 214 Remontoir cylindre forte boîte argent galonné, cuvette argent, mouv. soigné, 10 rubis 19.25
No 212 Remontoir cylindre, très forte boîte argent galonné, cuv. arg., mouv. très soigné, 10 rubis 22.—
C. WOLTER-MOERI FABRIQUE D'HORLOGERIE La Chaux-de-Fonds

Orthopédie - Bandage
Corsets de redressement pour toutes difformités, solides, les plus recommandés. **Jambes artificielles. Pilon - Bras** et tous les appareils orthopédiques.
Bandages, très grand choix et sur mesure. Spécialité garantie pour chaque cas.
MAURICE VOGT, Grand'Rue 83 MONTREUX
Bandagiste-orthopédiste.

ANTIGRIPPE (Formoquinine)
Fr. 2.75 la boîte de comprimés
Prévient et guérit Grippe, Influenza, Névralgies, Migraines, et douleurs rhumatismales
PASTILLES ANTOINE contre la toux (Fr. 1.50 la boîte) 20 ans de succès dans les sanatoriums. — Prép. par J. ANTOINE, pharm. chim. des Etablissements de LEYSIN. — Envoi e. rembours. Dépôts pour SION: Pharmacies de QUAY et Pierre ZIMMERMANN.

Guérison de l'anémie en 10 jours
par la **LIQUEUR TONIQUE DU Dr MARCHAL**
A base de Quina-Cola-Coca et des glycérophosphates de chaux, soude et fer.
Grâce à son emploi, on voit disparaître rapidement tous les états de langueur, d'amaigrissement et d'épuisement nerveux. — **SUCCES GARANTI.**
Prix: 1 flacon Fr. 5.—; 1 double flacon Fr. 9.— (cure complète); rendu franco de port et d'emballage à domicile.
Adressez-vous directement au dépôt général pour la Suisse: Pharmacie du Jura, Dr. A. Bähler & Cie Bienne

La Boucherie
chevaline à Sion achète toujours chevaux et mulets pour abattre. Paiement au comptant au plus haut prix du jour. Téléphone 166.
Louis Mariethoud
MESDAMES Retour infallible de tous retards par la méthode mensuelle régulatrice. Catalogue gratuit. Ecrire: SOCIÉTÉ PARISIENNE Genève

Les événements

Nous avons maintenant l'impression, autant qu'on en peut juger par les expériences de cette longue guerre, que l'heure la plus critique est passée pour les Alliés sur le front ouest. Si les Allemands ont réussi à s'emparer d'une certaine étendue de terrain, à capturer de nombreux prisonniers et à importer du matériel de guerre, ils n'ont pu obtenir la décision qu'ils cherchaient qui était de séparer l'armée française de l'armée anglaise et de battre celle-ci; et n'ayant pu obtenir ce résultat après avoir conduit sur le champ de bataille toutes les forces dont ils disposaient par la défection russe, et avant que l'armée des Etats-Unis ait pu être à même de donner son effort, ils ne peuvent plus espérer l'obtenir à l'avenir.

L'offensive des Flandres, suivant celle de Picardie, n'a pas eu plus de succès.

Nous avons donc la perspective d'une prolongation de la guerre. Les bulletins des belgicains ont repris la forme habituelle: combats locaux, prise de quelques villages et de quelques centaines de prisonniers. Armons-nous de patience encore une fois, nous ne nous sentons pas tous les jours plus durement les conséquences de l'infinimentable guerre.

Le baron Burian succède au comte Czernin à la direction de la politique étrangère austro-hongroise. Le premier acte du nouveau ministre a été de déclarer qu'il resterait fidèle à l'alliance avec l'Allemagne.

«Fidèlement attaché, dit-il, à notre alliance éprouvée, avec une confiance entière dans notre glorieuse armée et dans l'esprit reconstruc-tif de la population, nous continuerons la guerre en y engageant toutes nos forces, aussi longtemps que nous y serons forcés par l'attitude de nos ennemis. Mais en même temps, nous ne perdrons pas de vue le chemin dont le comte Czernin a parcouru les étapes primordiales importantes en travaillant sans relâche à l'œuvre de paix, commencé magnanimement déjà, pendant mon passage dans ce ministère, par notre noble et jeune souverain, d'accord avec nos hauts alliés.

«En travaillant avec la conscience de notre but et en étroite union avec notre allié, nous voulons suivre ce chemin jusqu'à son terme heureux. Dans ces efforts, je compte sur votre collaboration dévouée.»

Le baron Burian a, en outre, adressé au chancelier allemand Hertling, le télégramme suivant:

«La consolidation de l'ancienne alliance avec l'empire allemand a constitué de tout temps la base de mes aspirations politiques. Je considère que mon devoir principal est de continuer à m'appuyer sur cette base inébranlable et j'espère qu'il me sera accordé avec la fidèle collaboration de Votre Excellence, de procurer bientôt aux puissances alliées une paix juste et honorable.»

La nomination du baron Burian n'a pas été unanimement bien accueillie en Autriche. On écrit de Vienne:

«La nomination du baron Burian comme successeur du comte Czernin a versé de l'huile sur le feu. La Bourse a réagi très sensiblement. A la Chambre des seigneurs, a eu lieu une conférence des partis constitutionnels et moyens au cours de laquelle il a été déclaré à l'unanimité que la situation était intenable. Parmi le peuple circulent les bruits les plus fantastiques.»

«On estime déjà maintenant que le baron Burian ne parviendra pas à grouper une majorité aux délégations. C'est pourquoi on prévoit que cet essai n'aura qu'une très courte durée. On considère même que la nomination du baron Burian n'est que provisoire et qu'une solution définitive n'interviendra qu'après le règlement de la crise hongroise.»

SUISSE

Haute trahison et espionnage

Comme nous l'avons dit, le procès des personnages impliqués dans l'affaire de haute trahison et d'espionnage de Berne s'ouvrira le 2 mai, à Berne, devant le tribunal de la 3e division.

Il y a 19 inculpés. Sont accusés de haute trahison et d'espionnage, selon l'art. 3, chiffres 1 et 2, et selon l'article 5 de l'ordonnance fédérale du 6 août 1914: Maurice Mougeot, Georges Clairin, Alfred Breuvard, Fernand Dreyfuss et Paul Kœtschli.

Sont accusés d'infraction à l'art. 5 de l'ordonnance ci-dessus: Ernest Panchaud, François Genoud, Jules Bodmer, Emile Prodiès, Werner Scheidegger, Fritz Jordi, Conrad Bodmer père, Charles Kolb, Emile Vernay, Dr Brustlein, avocat, ancien conseiller national, Albert Schaffroth, Marcel Ney, Léon Bersier, Frédéric Chateaux.

L'acte d'accusation donne les détails suivants sur les faits reprochés aux inculpés: Maurice Mougeot, né en 1884 à Tillé (France, Oise), industriel, licencié en droit, lieutenant de dragons, ayant demeuré en dernier lieu à Berne, Niesenweg, 1, a été jusqu'au mois de juillet 1916 officier observateur dans le corps d'aviation. Blessé et réformé, il vint en Suisse et s'établit à Berne, avec son ami Clairin et son secrétaire Dreyfuss.

Sous couleur d'affaires industrielles, il ouvrit une agence d'espionnage, joignant au service de renseignements proprement dit l'organisation de complots spéciaux, tels que des attentats contre les transports de bétail destinés à l'Allemagne; Mougeot a cherché à recoler des individus qui voulaient se charger de déposer dans les wagons à bestiaux des bombes incendiaires ou d'empoisonner les fourrages.

Arrêté en mai 1917, et remis en liberté sur parole d'honneur, Mougeot s'enfuit à Thonon, d'où il continua ses menées. Il avait pris pour

conseiller juridique le Dr Brustlein, par le canal de qui il a fait passer diverses commissions délictueuses.

Paul Kœtschli, né en 1869, de Delémont, voyageur de commerce, quartier-maître, marié, demeurant à Berne, a servi comme sous-officier de cavalerie au dépôt de bétail pour l'armée, et s'est laissé enrôler au service de Mougeot, entre le 5 et le 10 septembre 1917. Il avait comme aide un nommé Kästli, qui s'est suicidé en prison. Kœtschli est inculpé d'une série d'actes de haute trahison, outre les faits d'espionnage qu'il a commis. Ainsi lui et Kästli ont fait des démarches pour se renseigner sur le dispositif des défenses militaires dans le Jura et en ont consigné le résultat dans un rapport remis à Mougeot. Ils ont livré des renseignements sur le service de ravitaillement de l'armée, avec la situation des troupes pendant la période afférente et le plan des abattoirs militaires, ils ont accepté la mission de provoquer une grève aux usines de Chippis, qui travaillent pour l'armée suisse.

Kœtschli a touché 1900 fr. pour ses services. Le Dr Brustlein, avocat, né en 1863, de Bâle, ancien capitaine d'artillerie, a été, depuis l'automne 1916, l'homme d'affaires de Mougeot, Clairin et Breuvard. L'acte d'accusation dit qu'il n'a pu ignorer leur genre d'occupations. Depuis la fuite de Mougeot, le Dr Brustlein l'aurait suppléé dans la conduite des négociations qui se rattachaient à son office d'agent d'espionnage.

Mougeot et Clairin sont défendus par M. Lachenal fils; le Dr Brustlein, par l'avocat Heller.

L'échange des prisonniers

On écrit de Berne que l'échange de prisonniers de guerre de 48 ans et plus entre la France et l'Allemagne, est momentanément interrompu, à la suite du refus de la France de considérer comme Allemands et de renvoyer en Allemagne les prisonniers alsaciens-lorrains.

Appel aux électeurs suisses

On nous communique l'appel suivant: Citoyens Suisses,

L'heure est arrivée de protéger notre foyer suisse contre les menées pernicieuses et révolutionnaires dont nous souffrons à l'intérieur. Des perturbateurs étrangers et des pêcheurs en eau trouble ont déjà commencé, depuis des années, à ébranler les fondements de nos institutions. Ils ont poussé notre population ouvrière suisse à se laisser aller mécontentement et à renier l'esprit de notre patrie. Ils ont poussé notre population nationale à s'opposer aux lois et aux ordonnances cantonales et fédérales qui étaient empreintes d'un bon esprit démocratique. Ils cherchent depuis longtemps à exciter nos militaires contre leur propre patrie et à les conduire dans la voie de la désobéissance et de la résistante.

Ils ont eu jusqu'à l'audace de préconiser pour notre pays l'imitation de la révolution qui a conduit la Russie à sa perte économique et politique. Trop longtemps, citoyens responsables, nous avons toléré ces menées. Il est grand temps que le peuple suisse manifeste énergiquement sa volonté.

Le citoyen suisse qui possède l'amour de la patrie fait volontiers son devoir envers son pays et, pour cela, il se soumet aux lois qu'il s'est lui-même données; mais comment ne pourrait-il pas se révolter lorsqu'il a l'impression que, dans son propre pays, il possède moins de droits que des ressortissants étrangers qui se comportent comme si ces mêmes lois ne s'appliquaient pas à eux? Loin de nous l'idée de mener campagne contre les étrangers; notre constitution et nos lois leur garantissent un maximum de liberté. Mais nous nous exigeons que l'étranger ne s'imisce pas dans notre politique intérieure ou extérieure. Nous ne voulons pas non plus travailler dans un sens de réaction; au contraire, nous sommes favorables à tous progrès sains dans le domaine de la culture intellectuelle, de l'économie publique et de la politique sociale. Mais ces progrès doivent être accomplis et réalisés conformément à notre constitution et, pour arriver à ce but, nous possédons suffisamment de Suisses actifs et énergiques habitant le pays. Nous n'avons pas besoin d'aller chercher le secours et les conseils des étrangers.

En présence des circonstances critiques de la patrie, l'on doit se poser la question suivante: Qui est maître dans notre pays? Sont-ce les perturbateurs et causeurs de désordre étrangers et les jeunes gens du parti socialiste détournés par eux, ou est-ce la grande majorité des citoyens suisses qui compose le pays et le nourrit? Il est aisé de répondre à cette question, mais cette réponse doit être donnée d'une façon très précise et décisive sous la forme d'une manifestation de la masse adressée aux autorités du pays. Ces autorités, jusqu'à présent, n'ont jamais entendu que la voix des internationaux et des révolutionnaires de la démocratie sociale. Faisons enfin entendre la voix des citoyens suisses qui veillent sur l'Etat et cela auprès des personnes compétentes. Nos autorités doivent savoir que dans ce temps difficile de disette et de danger, la plus grande partie du peuple suisse les soutient d'une façon unanime et décidée.

Elles auront cette certitude lorsque les électeurs de tous les partis et de toutes les langues de notre pays auront appuyé et fortifié par leur signature la présente pétition adressée au Conseil fédéral pour lui demander de prendre des mesures sévères contre les menées dangereuses des étrangers.

Confédérés: veillez sur votre foyer.

Le Comité central:

Dr méd. Ed Studer, Rapperswil.
Dr méd. Straumann, cons. national (Bâle)
Dr jur. Jobin, cons. national, Porrentruy.
Dr jur. Musy, cons. national, Fribourg.
Dr jur. Bertoni, cons. national, Lugano.
M. Guinand, dép. au Gd Conseil, Genève.
D. Burkhard-Abegg, député au Grand Conseil, Feldbach (Zurich).
Auguste Schirmer, dép. Gd Conseil, St-Gall
Gull, rédacteur, Stäfa (Zurich).

La crise économique et le ravitaillement

La question du lait

Les efforts qui ont été tentés dès le début de la session en vue de trouver un terrain d'entente sur la question du lait ont abouti à un résultat positif. La commission du Conseil des Etats, après de longues délibérations, a adopté un compromis qui avait été présenté par M. Wettstein et qu'elle a formulé comme suit:

1. Le Conseil fédéral est invité à pourvoir pour l'été 1918 au ravitaillement du pays en lait en suivant les indications ci-après:

1. Pour augmenter la production du lait destiné à la consommation immédiate, la Confédération se charge envers les producteurs d'une prime de production sous la forme d'une augmentation du prix actuel du lait de trois centimes et les cantons y ajoutent un quatrième centime, de sorte que le prix du lait, qui était jusqu'ici de 33 centimes, s'élèvera pour le consommateur à partir du 1er mai à 36 centimes au maximum.

2. Le prix du lait reste fixé à 27 centimes pour les personnes autorisées à se pourvoir de denrées alimentaires auprès de l'office de secours; les contributions actuelles de la Confédération et des cantons pour le ravitaillement en lait sont également maintenues.

3. Seront affectées à couvrir les dépenses de la Confédération pour la prime aux producteurs de lait en première ligne les recettes provenant d'impositions et d'émoulements dus pour la vente en Suisse et à l'étranger de produits agricoles et pour la transformation de ces produits.

4. Le Conseil fédéral est invité à étudier les moyens permettant d'établir un juste rapport entre le prix du bétail de boucherie et la production nécessaire du lait.

Les divers groupes politiques des Chambres fédérales se sont ralliés au compromis.

Le ressort de cette proposition que le prix de 32 centimes par litre sera assuré aux producteurs, conformément à la décision du Conseil fédéral du 3 avril. Le prix à payer par les consommateurs se monterait donc à 40 centimes. Mais la Confédération prenant 3 centimes à sa charge et les cantons 1 centime le consommateur n'aura plus à payer que 36 centimes. Cette solution n'a pas seulement pour effet de réduire de moitié le sacrifice que la proposition du département de l'économie publique imposait à la Confédération. Elle s'inspire surtout d'un principe tout différent, en ce que la dépense de la Confédération n'est plus considérée comme une subvention aux consommateurs, mais comme une prime aux producteurs. En conséquence — et c'est le point capital — il sera impossible de considérer cette participation financière de la Confédération comme un précédent pour métégalement à la charge de l'Etat la hausse du pain, du sucre et du charbon.

Reste la contribution des cantons, qui est fixée à un centime dans la proposition de la commission. C'est une innovation, et elle a occupé longuement la commission. Ses partisans estiment qu'il est nécessaire au point de vue du contrôle, d'intéresser les cantons à l'opération.

Le Conseil des Etats prend connaissance de diverses communications, notamment d'une adresse de l'Association agricole du Valais approuvant les décisions du Conseil fédéral du 3 avril et protestant contre les menaces socialistes, et d'une adresse identique du faisceau des fonctionnaires ou ouvriers de l'Etat vaudois.

Il aborde ensuite la question du prix du lait. Le président de la commission, M. Steiger (Berne) motive les propositions de la commission de neutralité, selon lesquelles les personnes à ressources modestes continueront à payer le lait 27 centimes, tandis que les autres consommateurs paieront 36 centimes. Des 4 autres centimes, la Confédération en prendrait 3 à sa charge et les cantons 1.

M. Wettstein (Zurich) expose les difficultés de la situation et défend également le compromis.

M. Winiger (Lucerne) appuie à son tour le compromis et défend la majorité du Conseil fédéral contre l'accusation d'avoir pris une mesure anti-sociale. Quant à la hausse consentie en faveur des producteurs, il faut considérer que ceux-ci auraient pu élever considérablement leurs prix, déjà en 1916, s'il leur avait été permis comme à l'industrie de profiter des conjonctures du marché.

Dans sa séance de relevée, le Conseil des Etats a repris le débat sur la question du prix du lait. Le député appenzelois Baumann fait des objections au sujet du rationnement du lait, qui est devenu à peu près la seule nourriture des contrées alpêtres. Il faudra tenir compte de cette situation.

M. Schulthess, chef du Département d'économie publique, prend ensuite la parole et confirme d'abord les déclarations de M. Moita au sujet de la hausse nécessaire du prix du lait. L'orateur ajoute qu'il n'est plus possible d'entamer de nouvelles négociations avec les fédérations agricoles. Quant au rationnement, cette question est indépendante de celle du prix et les opinions sont partagées. Les villes demandent le rationnement. Si le département a élaboré une ordonnance dans ce sens pour tout le pays, il a eu en vue surtout la constitution de réserves. La ration minimale sera appropriée aux besoins des diverses contrées et des familles. Pour les enfants, on tiendra compte du vœu demandant un litre par jour pour les enfants au dessous de cinq ans. L'orateur explique les causes du renchérissement et les raisons qui ont amené son département à proposer que celui-ci soit mis entièrement à la charge de la Confédération.

La solution proposée par la commission est adoptée par 25 voix contre 6.

CANTON DU VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat accorde à MM. Aloys Hennen, à Baltschieder, et Jules Weissen, à Viège, la concession d'une mine d'antracite située sur le territoire des communes de Zeneggen, Törbel et Stalden.

Il prend acte que Mlle Ernestine Solioz, par disposition testamentaire du 20 avril 1914, a légué à l'Hôpital cantonal, à Sion, le montant de mille francs.

Le Conseil d'Etat décide de transférer au Département militaire les compétences attribuées au Département de l'Intérieur par l'arrêté du 27 novembre 1917 concernant le commerce du foin et du regain.

Il est porté un arrêté relatif à la vaccination en 1918.

M. Nellen Johann, substitut, est nommé officier de l'état civil et M. Jos-Marie Lambriger, substitut de l'officier de l'état-civil de l'arrondissement de Fiesch.

Le Conseil d'Etat accorde l'autorisation pour une quête en faveur des victimes des avalanches du 2 mars dernier. Cette quête est limitée aux districts de Conches, Morel, Brigue, Viège, Rarogne et Loèche.

Il est alloué au Département de l'Instruction publique un crédit supplémentaire de fr. 500 aux fins de pouvoir subventionner les instituteurs qui fréquenteront cet été les cours de perfectionnement de gymnastique organisés par la Société suisse des moniteurs de gymnastique.

Est déclarée d'utilité publique l'expropriation sollicitée par la commune de Fully des droits d'eau que des tiers pourraient avoir sur les eaux, tant potables que nécessaires à l'établissement d'hydrantes au village de Vers-l'Eglise.

Le Conseil d'Etat déclare d'utilité publique l'expropriation sollicitée par la commune de St-Maurice, des terrains nécessaires à la construction d'un chemin d'accès au nouveau pont St-Maurice-Lavey, et il autorise la prise de possession immédiate de ces terrains.

Il adjuge à MM. Pont, Copt et Cie, aux prix de leur soumission, les travaux de l'endiguement de la Salentze.

Il approuve le projet de répartition du dix pour cent du produit du monopole fédéral de l'alcool, pour l'année 1917.

Il porte un arrêté modifiant l'art. 2 de l'arrêté du 26 octobre 1917 fixant les prix maxima pour la viande de gros bétail.

Le capitaine Raphael Evénoz, à Conthey, commandant du bat. 12 de landsturm, est promu au grade de major.

Le Conseil d'Etat accorde l'autorisation pour une quête à domicile en faveur de l'œuvre du soldat et qui accorde à cette œuvre un subside de fr. 500.

Les travaux de la correction de la Sionne partie supérieure, en amont du pont de Grimisuat, sont adjugés à MM. Meyer et Werlen, entrepreneurs à Sion, aux prix de leur soumission.

Le Conseil d'Etat prend acte avec remerciements pour les longs et dévoués services rendus, de la démission de M. le chanoine C. Meichtry, en qualité de membre et vice-président du Conseil de l'Instruction publique.

Il vote un crédit de fr. 600 pour l'exposition d'aviculture qui sera organisée à Martigny.

Il est porté un arrêté concernant la perception d'un droit administratif pour l'expédition de l'antracite.

M. le Chef du Département des Finances donne connaissance des résultats de l'exercice financier de 1917, bouclant en recettes par fr. 4.745.172.67 en dépenses par « 4.729.693.15 avec un excédent de recettes de 24.479.16

Le Conseil d'Etat approuve les rapports de gestion de différents Départements.

Il nomme en qualité de cantonniers:

1. M. Walch Augustin, à la Souste, pour la route Sion-Brigue, cantonnement No 34;
2. M. Truffer Adolphe, à Herbrigen, pour la route Viège-Zermatt, cantonnement No 59;
3. M. Henri Oggier, à Bramois, pour la route Bramois-Grône, cantonnement No 77.

Le maïs

La polenta est un mets trop apprécié, en Valais, pour qu'il soit nécessaire d'insister sur son importance, dans notre alimentation, et chacun a trop regretté, dans le courant de cet hiver, le manque total de cette précieuse farine pour ne s'être pas promis de prendre toutes ses mesures afin de ne plus être pris au dépourvu l'année prochaine. Avec la pénurie de denrées, si ce n'est la disette, qui vous attend, une bonne provision de maïs et de fruits séchés permettra de voir venir les mauvais jours sans trop d'inquiétude. Mais pour cela, il faut planter du maïs tant et plus. On n'en plantera jamais assez, de même qu'on ne saurait assez cultiver de haricots, ce dont nous parlerons prochainement.

Chez nous le maïs a l'avantage de mûrir sur la rive droite du Rhône, jusqu'à 700 m. d'altitude. L'année dernière, dont l'automne fut cependant exceptionnellement beau, il a mûri à Grimisuat à 882 m. d'altitude. En plaine, il mûrit bien chaque année, à condition de ne pas le planter trop serré. Il faut se rappeler que le maïs est une plante de pays chaud qui demande beaucoup d'air, de lumière et de chaleur pour mûrir. On réalisera ces conditions chez nous, en espaçant les lignes de maïs de 1 m. les uns des autres, au minimum. C'est une grosse erreur de planter plus serré. Les lignes doivent en outre être orientées du nord au sud, de façon à recevoir le plus de rayons solaires possible. Sur la ligne, on plantera les pieds à 50 cm. de distance. Au moment de l'éclaircissement, on ne conservera qu'un seul pied à la distance indiquée. Pour utiliser l'espace entre les lignes, on peut planter des pommes de terre précoces ou des choux-navets dans les terres fraîches. Dans les endroits secs, on pourra y mettre

des haricots pour le grain (flageolet à grain vert).

Quant à la culture du terrain, le maïs vient bien partout, pourvu que la fumure et une légère fraîcheur ne manquent pas. Si le fumier n'est pas en quantité suffisante, on complètera par 30 kg. de cyanamide par 1000 m. carrés. Il faut répandre la cyanamide 8-10 jours avant le semis et la cacher par un coup de rateau. Le semis se fait vers la fin d'avril jusqu'à la mi-mai. Il ne faut pas semer trop tôt, car le maïs est très sujet au froid et lorsqu'il est très vite, peut fort bien geler encore. On met deux ou trois graines par trou, espacés de la façon indiquée, et on les recouvre de 5 cm. de terre qu'on foule du pied.

Dès que les jeunes plantes lèvent, il faut donner un premier binage, puis un second une quinzaine de jours plus tard en buttant soigneusement. Vers la mi-juillet, on butte complètement. Il faut en même temps enlever toute la plante stérile, arracher toutes les pousses latérales qui ne donnent rien de bon et ne font qu'ombrager inutilement le terrain. A près la fécondation, lorsque les barbes sont fortes, on coupe les panaches à deux feuilles au-dessus du dernier épi. La récolte se fait lorsque les grains sont bien mûrs. On suspendra les pivots, les feuilles retroussées, dans un endroit aéré pour éviter la moisissure, en séchant complètement et rapidement.

L'égrenage du maïs peut se faire à mains ou à l'aide de petites machines peu coûteuses que le commerce livre encore facilement.

Le Service cantonal du Ravitaillement dispose de semences de maïs en suffisance, ainsi que le de la cyanamide ou des autres engrais qui pourraient être nécessaires à sa culture. Par conséquent, par les Offices communaux, chacun pourra obtenir ce dont il aura besoin. Wuilloud.

Examens d'émancipation

Le « Bulletin officiel » les fixe comme suit, chaque jour, dès 8 heures du matin, pour les jeunes garçons ayant atteint 15 ans révolus entre le 1er janvier et le 31 décembre 1918, soit, d'une manière générale, pour ceux qui ont fréquenté obligatoirement l'école pendant 8 ans ou qui auraient échoué à un examen antérieur.

District de Sierre
A Sierre, le 7 mai, pour Chalais, Chermignon, Grône et L. ns.

A Vissoie, le 14 mai, pour la vallée d'Anniviers;

A Sierre, le 16 mai, pour Icogne, Miège, Mellens Montana, Randogne et Venthône.

A Sierre, le 31 mai, pour Chippis, St-Léonard et Sierre.

District d'Hérens
A Vex, le 2 mai, pour Evolène, Hérémence et St-Martin.

A Vex, le 3 mai, pour Agettes, Mase, Nax, Vernamiège et Vex.

District de Sion
A Sion, le 4 mai, pour Savisèze et Ayent.

A Sion, le 10 mai, pour Arbaz, Bramois, Grimisuat, Salins, Veyronnaz et la banlieue de Sion.

A Sion, le 10 juin, pour la ville de Sion.
District de Conthey
A Ardon, le 2 mai, pour Chamoson, Vétroz et Ardon.

A Plan-Conthey, le 7 mai, pour Conthey et Nendaz.

District de Martigny
A Leytron, le 16 mai, pour Isérables, Leytron et Riddes.

A Saxon, le 17 mai, pour Fully, Sailon et Saxon.

A Martigny-Ville, le 18 mai, pour La Bâtiaz, Bovermier, Charrat, Martigny Combes et Trient.

A Martigny-Ville, le 1 juin, pour Martigny, Bourg et Martigny-Ville.

District d'Entremont
A Bagnes, le 1er mai, pour Bagnes et Volèges.

A Orsières, le 2 mai, pour Bourg St-Pierre, Liddes, Orsières et Sembrancher.

District de St-Maurice
A Salvan, le 3 mai, pour Finhauts et Salvan.

A St-Maurice, le 21 mai, pour le reste du district.

District de Monthey
A Monthey, le 22 mai, pour Champéry, Colombey, Monthey, Troistorrens et Val d'Illiez.

A Vouvy, le 23 mai, pour Port-Valais, St-Gingolph, Vionnaz, et Vouvy.

Tous les élèves convoqués pour l'examen doivent être munis de leur livret scolaire.

Des experts spéciaux seront désignés par le Département pour les épreuves de gymnastique.

FAITS DIVERS

Val d'Hérens

On nous écrit: Les cartes de pain nous sont enfin arrivées. C'est le principal. En attendant le reste. Le beurre à son tour s'achemine vers la capitale. L'on voit descendre les « mairies » de communes avec leurs mulets qui sont presque... écorchés sous le poids du fardeau. Les « besaches » de leurs montures ont une douceur incomparable.

Un brave paysan me disait l'autre jour avec une pointe de rancœur: « Il nous faut apporter tout notre lait deux fois par semaine pour les Messieurs de là-bas! »

Mais nous devons prendre la chose du bon côté et nous contenter des faibles ressources qui nous restent. Z. X.

Service postal interrompu

Le service postal avec la Russie, la Finlande et la Roumanie est totalement suspendu. Les envois postaux pour ces pays seront rendus aux expéditeurs ou, si ce n'est pas possible, traités comme rebuts.

Les haricots des C. F. F.

Les C. F. F. sont disposés à ensementer de haricots toutes les talus des voies ferrées.

Nouvelles taxes de C.F.F.

Le Conseil fédéral a pris un arrêté au sujet des taxes temporaires des entreprises de navigation et des C.F.F. Toutes les entreprises suisses de chemin de fer et de navigation sont autorisées à percevoir sur les bases normales des billets simple course les suppléments suivants: 1re et 2e classes jusqu'à 40%, 3e classe 30%. Les entreprises de transport ne sont pas tenues d'accorder des réductions pour les billets aller et retour. Les suppléments suivants seront perçus pour les trains rapides: de 1 à 100 kilomètres en 1re classe 2 fr. en 2e classe 1 fr. 50 et en 3e classe, 1 fr.; de 101 à 200 kilomètres, 4 fr., 3 fr. et 2 fr.; pour les parcours dépassant 200 kilomètres 6 fr., 4 fr. 50 et 3 fr.

Sur les lignes exploitées à la vapeur, les billets de plaisir, les billets circulaires, les billets de sociétés et d'écoles ne seront plus délivrés d'une manière générale; des exceptions pourront être accordées par les chemins de fer de montagne, les entreprises de navigation et les chemins de fer électriques. Il sera délivré des abonnements généraux de trois mois aux prix suivants: 1re classe, 600 fr.; 2e classe, 450 fr.; et 3e classe 300 fr.

L'arrêté fixe en outre les détails pour les abonnements d'écoliers, d'apprentis et d'ouvriers, les taxes pour les bagages, les marchandises, animaux vivants, transports militaires, etc.

Chronique sédunoise

Concert au Casino

Nous rappelons au public la soirée musicale et littéraire de l'Orchestre qui aura lieu dimanche.

Grâce au très obligeant concours du groupe dramatique des Internés français, le concert sera suivi de l'amusante comédie « L'Anglais tel qu'on le parle ». Montée avec le soin qui distingue les productions de ces brillants dilettanti, la pièce de Tristan Bernard sera au Casino ce qu'elle a été sur toutes les scènes où elle a été exécutée: un gros succès de fou rire.

Exposition d'objets fabriqués par les soldats suisses malades

Les 22 et 23 avril prochain, seront exposés aux Magasins de Meubles Reichenbach et Cie, à Sion, les objets fabriqués par les soldats suisses malades de Leysin. Parmi les travaux exposés on pourra admirer, à côté d'une collection de jouets très bien choisis, quelques objets pratiques qui ne manqueront pas de satisfaire les goûts les plus variés.

Une très jolie série de « Soccolis » ne manquera pas d'attirer l'attention, cette nouvelle chaussure, d'un prix très modique, est fort intéressante pendant la période actuelle. Tous ces objets ont été exécutés pendant les longues et monotones heures de repos en chaise, ils ont aidé nos soldats à combattre le terrible « cafard » trop souvent l'hôte des journées d'inaction forcée.

Nous recommandons tout spécialement cette exposition à la générosité du public sédunois et nous espérons que de nombreuses commandes procureront à nos chers soldats malades les saines distractions du travail manuel.

La guerre

L'exécution de Bolo

Voici quelques détails complémentaires sur les derniers moments de Bolo: Quand le directeur de la prison lui annonça que l'heure d'exécution était sonnée, Bolo se dressa sur son lit, pâlit légèrement, puis, répondit assez calme: « C'est une bonne nouvelle que vous m'annoncez là; oui, tant mieux! c'est une dé-

livrance, je suis ravi! » Bolo commença alors à faire une toilette soignée, revêtit un élégant costume, mit un chapeau melon et des gants blancs.

Le capitaine Bouchardon lui demandant s'il avait quelque chose à ajouter aux révélations qu'il lui fit, l'ex-pacha répondit sèchement « Non », puis il resta seul avec l'aumônier de la prison. Il communiqua et entendit la messe avec un grand recueillement.

Bolo refusa de signer la levée d'écron, puis il prit place dans une automobile militaire qui le conduisit à Vincennes entouré d'un peloton d'artilleurs à cheval.

Arrivé au poteau d'exécution, Bolo, soutenu par l'aumônier, mit pied à terre et entendit la lecture de la sentence de mort. Après cette lecture, Bolo fut conduit au poteau d'exécution; il remit lui-même au gendarme un bandeau de soie bleu-claire qu'il avait préparé et qu'on lui noua derrière la tête.

L'officier commandant le peloton d'exécution abaissa son épée rapidement et les 12 balles partirent ensemble. Bolo s'éroula, plusieurs balles l'avaient atteint à la tête lui faisant sauter le crâne. L'aumônier s'approcha du corps et entrouvrit le vêtement de Bolo. Le prêtre en retira deux mouchoirs brodés traversés par les balles que Bolo avait placés sur son cœur. L'aumônier avait promis de remettre ces souvenirs à la veuve et au frère du condamné.

Le cercueil a été ensuite transporté au cimetière de Vincennes où il est déposé provisoirement, car la famille a réclamé le corps du condamné.

L'affaire Caillaux

L'« Oeuvre » croit savoir que le capitaine Bouchardon pourra, dans quelques jours, commencer la rédaction de son rapport sur l'affaire Caillaux.

Avec l'armée anglaise

Le correspondant de l'agence Reuter auprès des armées britanniques en France écrit à la date du 17 avril:

La bataille fait rage avec une intensité incroyable et pour autant que les derniers rapports permettent d'en juger, la situation se développe en notre faveur. Malgré ses attaques désespérées, l'ennemi ne gagne plus de terrain depuis hier matin et en a déjà manifestement reperdu. A la nuit tombante, nos troupes avançaient dans les environs de Wytschaete, et certains rapports disent que nous occupons à nouveau le terrain perdu dans le voisinage.

Hier, tôt dans l'après-midi, les Allemands ont lancé une attaque déterminée contre la ligne Damstrasse; mais après un dur combat, l'attaque a été repoussée. Immédiatement après on pouvait remarquer que des troupes se massaient pour une autre tentative contre le même secteur; mais notre concentration d'artillerie les dispersa avant que la marche en avant put s'effectuer.

Les Allemands ont fait de nombreuses attaques au cours de l'après-midi et dans la soirée le long du front nord de la zone de bataille. Ils ont attaqué en grandes forces dans le secteur Zillebeke; mais cette attaque a été désastreuse pour eux. Les vagues d'assaut arrivées en masse étaient abattues à bout portant au centre comme on fauche des herbes. Au moment même où l'ordre de la retraite venait manifestement d'être donné, nos artilleurs arrosèrent les flancs de l'ennemi sans pointer. C'e fut là un massacre réellement effroyable.

Toutes les attaques au nord, dont nous parlons ci-dessus, ont été repoussées, comme l'ont été également les tentatives continuelles faites entre midi et la soirée au sud-est de Bailleul.

Les canons à longue portée

Répondant à une question qui lui était posée à la Chambre des communes, M. Macpherson, sous-secrétaire à la guerre, a déclaré qu'il était possible de construire un canon capable de lancer un obus à 130 kilomètres ou plus et que « les mesures nécessaires avaient été prises. »

DERNIERE HEURE

Chute mortelle

DUBENDORF, 19. — Mercredi soir, l'entrepreneur Bonono, de Dubendorf, a fait une chute de bicyclette si violente qu'il succomba bientôt à l'hôpital à la suite d'une fracture du crâne.

Un accident à Thoune

BERNE, 19. — Le Bureau de la presse de l'état-major communique:

Pendant un exercice à Thoune, une grenade a fait explosion dans la main du premier lieutenant Bratschin. Cet officier a eu la main et un pied sérieusement blessés, ainsi que le visage éraflé.

Le capitaine Zimmerli a reçu un éclat dans le corps. Sa blessure ne paraît pas grave.

La confiance de Foch

MILAN, 18. — L'envoyé spécial du « Corriere della Sera » sur le front britannique a pu avoir un bref entretien avec le généralissime Foch, qui se montra calme et satisfait:

« Les vagues allemandes mugissent sur le rivage, mais les content n'est pas tout; nous avons d'amples ressources et nous ferons quelque chose de plus. Nous pouvons être contents de la marche des événements; nos réserves sont presque intactes ».

Le correspondant ajoute:

Von Bernhardt, qui paraît maintenant conduire l'action en Flandres, applique certainement ses théories, d'après lesquelles l'objectif de l'offensive est la destruction de l'armée anglaise. Si ce but n'est pas atteint, quels que soient les résultats obtenus, l'offensive a échoué. Et l'immense effort de l'Allemagne se changera en désastre, si cet effort laisse debout l'Angleterre.

L'Amérique accomplit en ce moment des miracles dont il n'est pas permis de parler, et l'Angleterre est en mesure d'augmenter dans des proportions irrésistibles ses masses combattantes; elle peut jeter immédiatement dans la balance de la guerre sa grande « home army » car la puissante flotte anglaise, appuyée au besoin par la flotte américaine, suffit à écarter toute crainte d'une invasion possible de l'Angleterre par l'ennemi.

Succès français

PARIS, 18 (23 heures). — Ce matin, nos troupes ont attaqué les positions ennemies de part et d'autre de l'Avre, sur un front de quatre kilomètres, entre Thennes et Mailly-Renneval. A l'est de l'Avre, nous avons réalisé de sensibles progrès. A l'ouest, nos troupes ont enlevé la majeure partie du bois de Senecat et porté leurs lignes jusqu'aux lisières de Castel. Plus au sud, nous avons atteint les pentes ouest des hauteurs qui dominent l'Avre. Le chiffre des prisonniers que nous avons faits dépasse actuellement cinq cents, dont quinze officiers. Nous avons capturé plusieurs mitrailleuses.

Il se confirme que le coup de main exécuté par l'ennemi la nuit dernière, à l'est du bois des Caurières, a été meurtrier pour l'assaillant. Nous avons trouvé une quarantaine de cadavres allemands sur le terrain. D'autre part, nous avons fait vingt prisonniers, dont un officier.

Canonade intermittente sur le reste du front et au cours de la journée.

A la Chambre italienne

ROME, 18 (Stefani). — A la Chambre, le président a annoncé la démission du député Bonacossa, contre lequel deux demandes d'autorisation de poursuites étaient déposées en sa qualité de président de la Société des déchets de soie. Le député socialiste Marangoni a proposé un ordre du jour acceptant la démission de M. Bonacossa et affirmant la nécessité d'une enquête complémentaire approfondie sur les responsabilités politiques dérivant du manque de contrôle sur les exportations en Suisse ainsi que sur l'insuffisance du fonctionnement des organes créés pour la surveillance de la destination des marchandises exportées.

M. Orlando a soulevé la question préjudi-

cielle sur la deuxième partie de l'ordre du jour Marangoni. Il a relevé qu'on ne peut pas, à l'occasion de la démission de M. Bonacossa, discuter une question sur laquelle la Chambre se prononcera à l'occasion de la discussion des deux interpellations et d'une résolution déposée sur cette matière, discussion qui aura lieu le plus tôt possible. Le gouvernement a l'intention d'établir toutes les responsabilités dérivant de cette grave question.

La première partie de l'ordre du jour Marangoni a été approuvée par assis et levé. La deuxième partie a été repoussée à l'appel nominal, conformément à la demande de M. Orlando. Les socialistes ont seuls voté en faveur de cette seconde partie.

M. Orlando a déclaré que le gouvernement ne croit pas devoir faire, au début de la période actuelle, de travaux parlementaires, des déclarations ouvrant une nouvelle discussion d'un caractère général, cela ayant déjà eu lieu deux fois à la reprise de travaux et ayant provoqué de grandioses manifestations de confiance dans le gouvernement. M. Orlando croit qu'en dehors et au-dessus des discussions politiques, la Chambre doit porter sa première pensée vers la fondamentale bataille qui sévit depuis environ un mois sur le front franco-anglais et dont nous pressentons tous la valeur décisive pour le sort du monde.

Cette pensée est faite d'admiration et de gratitude pour les magnifiques soldats de France, d'Angleterre, d'Amérique, de Belgique et de Portugal qui, avec une incomparable bravoure et une abnégation héroïque soufrent le choc d'une lutte telle que l'histoire n'en vit pas de semblables, et qui défendent les raisons d'existence et l'honneur de tous les peuples libres. (Les ministres et les députés, debout, applaudissent vivement et longuement l'orateur.)

M. Orlando continue: Dans ce moment, qui est certainement celui où le conflit atteint son maximum d'intensité, l'Italie ne pouvait manquer à côté de ses alliés. L'Italie, qui comprend être l'extrémité de l'aile droite de l'armée unique des peuples libres et partant prévoit devoir être elle-même directement engagée dans le gigantesque duel, a cependant senti qu'elle ne pouvait pas être absente dans cette heure suprême d'épreuve de la glorieuse terre de France. (Applaudissements très vifs et prolongés.)

L'intime union des âmes existant entre les gouvernements et entre les peuples sera encore une fois cimentée par la fraternité d'armes et de sang ainsi que par la solidarité matérielle. Nous assistons avec anxiété à l'immense, fraternelle et commune épreuve avec la même fervente espérance et avec le même ardent souhait. (Applaudissement unanimes très prolongés.)

En Allemagne

BERLIN, 18. — Suivant le « Berliner Tageblatt », le comité de l'Office impérial de la viande a examiné en détail les mesures à prendre en raison de l'insuffisance des fournitures de viande par les offices communaux. On a relevé, notamment, au cours de la séance, la nécessité d'effectuer des livraisons suffisantes, car il ne saurait être question de diminuer encore la ration de viande.

Lé cas de M. Bonzon

PARIS, 18. — Le « Temps » dit que le conseil de l'ordre des avocats avait prononcé la radiation de Me Jacques Bonzon, qui fut l'avocat de Turmel et de Bolo. Me Bonzon avait fait appel de cette décision devant la cour, mais il vient de se désister. La cour a rendu un arrêt lui donnant acte de son désistement.

Ferdinand de Bulgarie n'ira pas à Constantinople

SOFIA, 18. — L'information de la « Tagliche Rundschau » concernant un prétendu voyage du tsar Ferdinand de Bulgarie à Constantinople, après la conclusion de la paix avec la Roumanie, est absolument dénuée de fondement.



Le vieillard et les pilules

Il n'est pas rare de rencontrer des gens très avancés en âge et qui ont parcouru leur longue existence sans faire de maladies. Ces privilégiés, par manque d'habitude sans doute, quand arrive ce mal qu'ils n'ont jamais connu, s'imaginent que leur dernier jour est arrivé. Il n'en est rien la plupart du temps et il est clair qu'une machine humaine qui a fonctionné pendant si longtemps, en donnant toute satisfaction, n'a besoin pour prolonger son service, que d'une bonne petite réparation que les Pilules Pink feront très bien. Un brave cultivateur arrivé à l'âge de 60 ans avec une bonne santé, M. Garron, demeurant au Mollière, par Norante (Basses-Alpes, s'est vu lâché, si on peut dire, par son estomac. Plus d'appétit, les digestions pénibles, une alimentation insuffisante suivie par une faiblesse toujours croissante et voilà notre cultivateur aux cents coups et se voyant déjà à deux doigts de sa perte. Ses souvenirs lui servaient alors. Il se rappela, fort à propos que lorsqu'il lisait le journal, le soir, sous la lampe, il avait souvent et depuis fort longtemps lu les attestations de guérisons dues aux Pilules Pink. Il fit venir quelques boîtes de ces pilules et commença le traitement. En quelques jours, il avait retrouvé son appétit, ses bonnes digestions et ses forces, et il se portait de nouveau à merveille.

« Vos Pilules Pink m'ont fait le plus grand bien, écrivait-il. Grâce à elles, j'ai guéri mon mauvais estomac et ne suis pas tourmenté au sujet de ma santé. Il y a quelque temps déjà, que j'ai terminé le traitement et le mal n'a fait aucune tentative de réapparition ».

Que vous soyez jeune, que vous soyez vieux, si vous souffrez de l'estomac, c'est du côté de votre sang qu'il faut chercher la cause de vos souffrances. Votre estomac, comme toute machine, est alimenté pour faire son travail. Au lieu d'être alimenté par du charbon, il est alimenté par du sang, mais si votre sang est pauvre, votre estomac ne fonctionnera pas mieux qu'une locomotive alimentée par du mauvais charbon.

Les Pilules Pink donnent du sang rouge, riche et pur avec chaque pilule, et sont de ce fait souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac. Elles sont aussi un puissant tonique du système nerveux et guérissent les névralgies, la neurasthénie.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse: MM. Cartier et Jörin, droguistes, Genève, Fr. 3.50 la boîte.

Obligations Typographia

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le fait, que le premier tirage des séries des obligations à primes de la Typographia de Berne a eu lieu le lundi passé, 15 courant, dans la grande salle de l'Hôtel-Restaurant « Maulbeerbaum » (salle du Théâtre-Variété). Le tirage des lots gagnants suivra le 15 mai prochain. Ceux-ci se divisent en un gros lot de fr. 20,000, un de 2,500, un de 1,000, deux de 500, cinq à 200, cinq à 100, vingt à 50, soixante-cinq à 20 et 320 à fr. 10. La vente des séries entières et d'obligations continuera sans interruption jusqu'au 15 mai prochain, c'est-à-dire si longtemps que le stock n'est pas épuisé. Celui qui veut donc encore profiter de cette chance de gagner un gros lot, ne devra pas tarder de faire sa commande.

LE MAGAZINE, Revue pour tous, littéraire et illustrée, paraissant le 15 de chaque mois à Lausanne.

Sommaire du 15 avril 1918: Le Journal d'Éve, Marc Twain, traduction de Michel Epyu. Le Serment, illustration d'Éric de Coulon.

Les Liens, Frédéric Boutet. — Avril, Ferdinand Gregh. — Notre morceau de musique: Dernières Pensées de Weber, pour piano. — La Chance, Léon Frapié. — Petits Tableaux d'enfants, Jules Renard, de l'Académie des Goncourt. — Avatar, roman de Théophile Gautier. — Entre nous, courrier des abonnés, cuisine simple, résultat de notre enquête rédactionnelle.

Feuilleton de la « Feuille d'avis » (N° 9)

LE TOURNANT

— Tant pis pour toi... Il paraît charmant... D'ailleurs, si mon oncle te le désigne, il faudra bien que tu l'épouses, un jour ou l'autre.

— Ça mon cher, c'est l'avenir, mais j'entends rester libre de mon choix. Actuellement Marcel Bourguet n'est qu'un camarade très gai, très gentil que j'estime beaucoup.

Elle avait appuyé sur les derniers mots et Jean restait troublé, indécis, n'osant pousser plus loin son enquête. Que lui importait d'ailleurs. Qu'Irène épousât Marcel Bourguet ou quelque autre, elle serait toujours perdue pour lui. Mais le démon intérieur qui l'agitait, l'obligea de dire:

— Il a du moins le mérite d'être ingénier... Je n'ai pas une tendresse particulière pour les ingénieurs, dit la jeune fille qui se coua la tête en riant... Tout au plus, devrais-je quelque reconnaissance à mon mari s'il s'intéresse à notre entreprise...

Elle s'était tue, un peu grave et le silence tombant après cette déclaration révélait bien qu'elle n'avait jamais compris pourquoi Jean avait quitté Valcourt et les Acérières. Était-il possible, au surplus, de l'en informer et Jean qui sentait, une fois de plus, le bonheur lui échapper par ce radieux matin de gel, Jean se taisait, lui aussi, pressentant qu'Irène l'aimait et que tout céderait un jour, peut-être

à cette force obscure.

Ils étaient parvenus au cœur du petit bois... L'allée, en velours blanc, glissait dans un paysage de verre filé... Emus, les deux jeunes gens avaient ralenti leur marche... Et, sans qu'ils le voulussent, comme le soir des Eaux-Vives, leurs doigts s'étreignirent... Ils s'arrêtèrent. Devant eux, frileusement, des passereaux s'ébrouaient avec de petits cris... Mollément, Irène laissa tomber sa tête sur l'épaule de Jean... Et, quand les mots attendus lui parvinrent enfin, elle ferma les yeux pour mieux en savourer la musique divine.

VII

C'était un jour triste: le dégelait... Du ciel abaissé tombait une pluie menue et froide qui noyait Paris sous un voile maussade. Mais, réchauffé par l'espoir, Jean projetait sa joie autour de lui, trouvait un air de fête à tous les visages. Même le bureau, plus sombre encore, à cause de cette nuit pluvieuse, même la froideur ennuyée de ses collègues, tout ce qui le dépayait quelques jours plus tôt, ne l'accablait plus. L'habituel bouillon où il déjeunait lui parut charmant; il avait faim; il rapportait de ses deux jours de grand air un appétit robuste encore aiguë par la bise glaciale. Le soir, depuis la première fois depuis son entrée à la Fourmi, il s'accorda la récréation d'un tour de boulevard; il s'amusait, comme un enfant, à regarder les petites boutiques, où l'on exhibe, à cette époque, des jouets ingénieux... Mais l'heure tardive, entrevue au cadran d'une pneumatique le jeta brusquement dans un autobus. Il était plus de sept heures, lorsqu'il rentra dans son hôtel.

Quelqu'un l'y attendait. Il fut surpris de trouver dans le vestibule François, le domes-

tique de tante Marceline.

— Qu'y a-t-il donc, François? L'homme, très ému, annonça que sa maîtresse était gravement malade: une congestion pulmonaire. Cela l'avait prise l'avant-veille, alors que « monsieur » était à Valcourt. Avec cela, « madame » était difficile; elle vitupérait les médecins, refusait les remèdes... Par exemple, son personnel avait passé outre. Enfin, elle réclamait « monsieur », ne voulait que lui, s'opposait à ce que l'on télégraphiât à « monsieur Eugène ».

— J'y vais, dit Jean. Quand il arriva, la vieille demoiselle avait déjà sur son visage l'empreinte de la mort. Pour qu'elle respirât mieux, on avait exhaussé l'oreiller; mais sa tête lasse glissait et ses cheveux blancs, jadis coquettement enfermés sous un bonnet, ruisselaient, négligés, autour de ses joues creuses.

— Je t'attendais, mon petit, murmura-t-elle. Tu vois... Il était temps... Puis, comme Jean tentait de la rassurer.

— Non, dit-elle, je sais bien... Mais ça ne me frappe pas.

Elle souriait, mettant son orgueil à bien mourir et la tête en place; jusqu'à la fin, elle garda sa lucidité, mais elle voulait Jean près d'elle, le suivait des yeux, frissonnant, parfois, comme s'il lui fallait faire une suprême recommandation, émettre un vœu auquel répliquait sa délicatesse. Une heure avant sa mort, elle fit signe au jeune homme d'approcher de son lit:

— Je voudrais... je voudrais... murmura-t-elle. Cette fois, Jean comprit. Des larmes brillèrent au fond de ses yeux. Il se pencha sur la mourante:

— J'aime Irène, dit-il énergiquement... Elle

sera ma femme.

Aussitôt, le visage fripé de tante Marceline se détendit... Elle pouvait partir... Tous ses rêves d'autrefois, la somme de tendresse amassée dans son cœur ardent, elle les avait reportés sur ses petits-neveux. Vieille imaginative partagée entre la raison et les chimères, elle réalisait enfin le songe de sa vie. D'un faible sourire, elle remercia Dieu...

Prévenus par Jean, Eugène et André Lormois débarquèrent le lendemain à Paris. Irène accompagnait son père et son oncle. Les jeunes gens s'embrassèrent. Ils étaient émus. Ils se rappelaient qu'autrefois, lorsqu'ils étaient de petits enfants, tante Marceline les recevait deux ou trois fois l'an avec madame Sophie, dans le vieil hôtel du boulevard Haussmann. C'était une bonne fée, au parler rude, aux sourcils hargneux, mais qui comblait leurs moindres désirs... Ah! les matinées au Cirque, le jardin d'Acclimatation et, les jeudis de juin, la lente promenade en voiture entre les parades et les manèges de Neuilly, parmi l'odeur de la poussière et du pain d'épices.

Avec la tante, c'était une folie de gaspillage, une pluie de jouets qu'ils rapportaient en caisse à Valcourt. Elle avait beau dire: « Si vous étiez à moi, je vous corrigerais », son système d'éducation n'avait jamais paru bien redoutable. C'était tout cela qu'évoquaient les deux jeunes gens. Il est des affections qu'on néglige, qui, de loin, même, semblent ridicules, mais, lorsqu'elles viennent à manquer, le vide qu'elles laissent apparaît immense. Pauvre tante Marceline! Pourquoi était-elle morte avant l'heure souhaitée? Le bonheur d'Irène et de Jean se volait de crepe.

Ce deuil imposait une trêve à leurs sentiments. Dans la grande chambre, où flottait

le parfum des fleurs mortuaires, ils évitaient de se regarder, mais leur amour restait vivant et, dans leurs larmes, leurs prières, il y avait tant d'espoirs secrets que leur tristesse en était comme illuminée. Plus que des couronnes, cet amour même était un hommage à la disparue. Et les mains jointes de tante Marceline, la douce grave de ses traits — comme si, tout à coup, la vieille demoiselle s'était démasquée — cela voulait dire: « Aimez-vous, mes enfants, aimez-vous toujours et oubliez-moi. »

Le lendemain de l'enterrement, comme le déjeuner s'achevait, Eugène Lormois annonça, en tirant sa montre:

— Rendez-vous à trois heures chez maître Gilquin.

L'industriel haussa les épaules.

— Ah! dit simplement André... La présence des enfants est-elle nécessaire?...

— Sans doute... Ils sont de la famille, je suppose... Ils doivent assister à la lecture du testament.

Jean rougit... Jamais, chez lui, la question de l'héritage n'avait été débattue. Ses parents d'ailleurs, admettaient que tante Marceline favorisât Eugène, la branche cadette n'offrant pas, au point de vue de la conservation de la fortune, les mêmes garanties. Lui ne s'insurgeait pas contre ce principe. L'amour d'Irène lui suffisait. Son ambition n'allait pas au-delà.

Une heure plus tard, cependant, lorsque maître Gilquin, d'un geste sec, brisa le cachet d'une petite enveloppe, il y eut quelques secondes de silence ému. Le testament était bref: une dizaine de lignes. Contrairement à l'attente de tous, la vieille demoiselle faisant état de la fortune d'Eugène, le déshéritait.

Lep & C^{ie}, Renens (Vaud)

Ateliers de Con. tructions Mécaniques „Precisia“

Spécialités :
MANDRINS UNIVERSELS
DIVISEURS UNIVERSELS
APPAREILS A DESSINER STANDARD
 pour le dessin technique

Construction de toutes machines sur devis et plans, travaux de tournages, fraisages, rabotages, prix à façon ou à forfait. Exécution prompte et soignée.

L'École Lemania
de Lausanne
prépare
très
bien

BACCALAUREATS
MATURITE.

Demandez le prospectus

ASPASIA

PRODUIT SUISSE

Des lavages journaliers avec le savon BORAX „ASPASIA“ rafraichissent tout le corps. Grâce au borax, ce savon est aussi très hygiénique et antiseptique.

ASPASIA S. A. savonnerie et parfumerie, Winterthur.

Les Insecticides

à base de nicotine

„Frossardine“

&

„Frossardol“

sont les meilleurs

S'emploient avec succès contre la Cochyliis, l'Éudémis et la pyrale de la vigne, ainsi que contre tous les parasites de l'horticulture et de l'arboriculture.

Se vendent en fûts de 100 kgs et bidons de 50, 20, 10, 5, 2, 1 et 1/2 kg.

Fabriqués par: JH. 31416 D

J. Frossard & C^o, Payerne

TIMBRES EN CAOUTCHOUC

EN TOUS GENRES POUR BUREAUX, SOCIÉTÉS, etc.

Exécution prompte et soignée
IMPRIMERIE GESSLER, SION

HARMONIUMS

DES MEILLEURES MARQUES

GRAND CHOIX DANS TOUS LES PRIX

CHEFZ
FCETISCH FRÈRES (S.A.)
 Lausanne
 Neuchâtel Vevey

Poudre noire EKUMA.
 Le dentifrice classique, blanchit les dents, guérit les maladies des dents et gencives; purifie l'haleine; développe de l'oxygène dans la bouche. Préparée par le Dr médecin Preiswerk, Yverdon. En vente partout à fr. 1.25.

Mesdames!

Fabr. Fourneaux Sursee

Offre les meilleurs POÊLES POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES

Catalogue gratuit

Avec Soufflet

J. B. SAUTHIER, 1-3 Sion

195 fr.

Bicyclette Touriste
 moderne et solide, 12 mois gar. avec pneus, Michelin ou Gaudois garde-boue, freins, sacoche et outils fr. 195.—
 Avec roue libre et 2 freins 220.—
 Bicyclette de Dame fr. 225.—
 militaire „245.—“
 Enveloppes Gaudois-Michelin fr. 12.50 et 12.90
 Chambre à air fr. 7.- 8.50 et 9.—
 Accessoires aux plus bas prix CATALOGUE GRATIS
 Louis ISCHY, Fabricant Payerne
 Atelier de réparations avec force électrique

Belle et forte chevelure

Plus de chute

Plus de pellicules

Plus de calvitie

Grand flacon frs. 4.50 Remb.
 Petit flacon frs. 2.50 Remb.
 Engadina 4. Lugano-Gare

Plus de varices si vous employez le „VARICAN ODOT“

Pommade et granulé pour usage interne.

Guérison assurée.

N.-B. En cas de varices non ouvertes et non douloureuses, n'employer que le « Varican granulé ». Grande Pharmacie Pépinet, Lausanne et toutes pharmacies.

Viandes

de Ire qualité

Beau bouilli à 1.40, 1.60 et 1.80 la livre
 Rôti de bœuf 1.70, 1.90 et 2.— »
 Bœuf salé extra 1.40, 1.60 et 1.80 »
 Belles tétines fraîches et salées à fr. 1.30 »
 Graisse de Bœuf à fondre à fr. 2.90 »

Quartiers pour saler
 Devant à fr. 2.80 le kg. Derrière à fr. 3.20 le kilo
 Poids moyens de 60 à 100 kg.

o CHARCUTERIE o

Petit salé de porc à fr. 2.— et 2.50 la livre
 Côtelettes de porc fumées 3.50 »
 Beaux jambons bien fumés 3.50 »
 Saucissons vaudois très secs à fr. 3.50 »
 Saucisses au foie et au chou à 3.20 »
 Saucisses à rôtir et à frire 3.20 »
 Boudin et Leberwurst 1.30 »
 Cervelas à fr. 0.30 la pièce ou fr. 3.50 la douzaine
 Viennerli à fr. 0.40 la paire.
 Pieds de porc à fr. 0.80 la pièce »

MAISON HENRI HUSER

GARE DU FLON LAUSANNE TELEPHONE 31.80

Expéditions par retour du courrier, contre remboursement.

Pour éviter toute confusion, prière de bien indiquer le prix de la marchandise désirée.

Les commandes de graisse seules ne seront effectuées qu'après les commandes accompagnées d'un autre article.

Moustaches

Si vous désirez avoir de belles moustaches même à 15 ans, employez la célèbre „Crème des Indes“ succès garanti.

Envoyez fr. 2.80 et vous recevrez franco, une boîte avec instructions.

M. Schürch, représentant, « Clos Charlotte », Chailly-Lausanne.

Guérison complète du

GOITRE

et des GLANDES

par notre Friction antigoutteuse. Seul remède efficace et inoffensif. Succès garanti même dans les cas les plus opiniâtres. Nombreuses attestations. Prix: 1 flacon fr. 4; 1/2 flaco 2.50. Prompte expédition par la Pharmacie du Jura, Bienne

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie et de rhumatismes un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu. Ecrire à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo à Grenoble (France) qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

La crème pour chaussures

„IDEAL“

est la marque favorite

Seul fabr. G. H. Fischer, fabrique d'allumettes et graisses chimiq. Fehrltorf (Zurich) fondée en 1860.

Voulez-vous posséder une belle MOUSTACHE

même depuis l'âge de 16 ans, ainsi qu'une forte chevelure et une forte barbe?

Demandez

Nivla

préparation de renommée universelle et seule véritable; stimulant immédiatement la croissance. Résultat étonnant prompt et sûr.

Même effet sur la chevelure des Dames

Plein succès garanti!!

Envoi discret franco contre remboursement:

1re force à fr. 2.90
 2me force à fr. 4.30
 Extra forte à fr. 6.50
 Seul dépôt pour la Suisse:

Grande Maison d'Exportation

„TUNISIA“

LAUSANNE

Nous garantissons

7 gros lots gagnants 7

à chaque détenteur d'une série entière tirée (30 obligations à primes)

des obligations à primes de la Typographie de Berne aux 28 premiers tirages.

Chacune de ces obligations sera remboursée, soit avec un gros lot de fr. 50,000, 30,000, 20,000, 10,000; 8,000, 7,000, 6,000; 5,000; 4,000 etc., ou au minimum avec l'enfeu de fr. 10 au courant de 200 grands tirages.

Le plan de tirage contient les lots gagnants suivants:

1 gros lot	à fr. 50,000	Le prix d'une obligation est de dix francs.
1 gros lot	à fr. 30,000	
2 gros lots	à fr. 20,000	
24 gros lots	à fr. 10,000	
1 gros lot	à fr. 8,000	
38 gros lots	à fr. 7,000	
26 gros lots	à fr. 6,000	
11 lots	à fr. 5,000	
1 lot	à fr. 4,000	
2 lots	à fr. 2,500	
2 lots	à fr. 2,000	
182 lots	à fr. 1,000	
263 lots	à fr. 500	
14,946 divers	à fr. 200, 150, 100, etc.	

Les Concessionnaires de l'emprunt des obligations à primes de la Typographie de Berne

Maison de Banque et de Commission S. A.
 Berne, Rue Monbijou, 15
 Téléphone 4830
 Compte de chèques III/1391

Sur chaque série tirée aux 28 premiers tirages tomberont 7 gros lots gagnants et naturellement aussi 23 remboursements à dix fr. chacun. Chaque détenteur d'une série entière doit gagner dans les 28 premiers tirages sûrement 7 gros lots et naturellement 23 remboursements à dix francs chacun.

L'achat de séries entières: 30 obligations à primes, est donc à recommander.

Lors de l'achat de séries entières contre paiements par comptes, on doit payer au moins un acompte de fr. 1 par chaque obligation ou fr. 30, pour une série entière. Les paiements mensuels devront être de fr. 10 par série.

BULLETIN DE COMMANDE.

A la maison de Banque et de Commission, S. A. Rue Monbijou, 15, Berne, concessionnaires de l'emprunt

... soussigné... commande... auprès de vous:

..... Obligations à primes à 10 francs nominal de la Typographie de Berne à 10 fr. chacune.

..... Séries complètes (à 30 obligations chacune) à 300 frs par série.

* contre argent comptant.
 * contre paiements mensuels de fr. 5.—
 * contre paiements mensuels de fr. 10.—

J'ai payé la somme indiquée à votre cpte de chèques III/1391. Ayez la complaisance de toucher la somme indiquée, les frais en plus, par recouvrement.

* Biffer ce qui ne convient pas.

Nom: _____
 Adresse: _____

LE CHARBON

peut être facilement remplacé chez le commerçant ou le particulier; par les déchets pressés au moyen de la

Presse à levier brevetée

Pressbrick

Demandez le prospectus No 35 au concessionnaire exclusif

P. KUNDERT, Zollikon p. Zurich.

Salon de coiffure Mme Joseph Erné

Spécialiste manucure.

Vente de l'Eau Paradis

Elle le pria, d'ailleurs, de ne pas voir dans ce qu'elle considérait comme un état de justice, une affection moindre... Jean était légataire universel pour la totalité du capital qui se montait à trois millions de francs... Ses parents, leur vie durant, auraient la jouissance de deux tiers des revenus.

André Lormois avait pâli. Mais l'oncle Eugène ne sourcilla pas. Il laissa tomber son monocle et demanda:

— C'est tout?

— Oui, c'est tout, répondit maître Gilquin en inclinant légèrement la tête.

Alors Jean intervint... Tourné vers Irène, il déclara dans un élan généreux:

— Je ne puis accepter une pareille fortune. De quoi te mêles-tu? fit brutalement l'oncle... Nous n'avons pas à discuter les dispositions de tante Marceline... Je te félicite.

Il tendit la main à Jean. Mais cette main osseuse et froide tremblait légèrement et Jean à travers le sourire qui accompagnait ce geste, entrevit un dépit mal dissimulé. Pourtant, une joie nouvelle l'étouffait. Riche, il pouvait prétendre à la main de sa cousine, cette main que, jeune homme pauvre, il n'aurait osé solliciter.

Ils regagnèrent Valcourt par le train du soir. L'oncle Eugène demeurerait impénétrable, mais sa raideur, son masque hautain disaient assez la rancune profonde qui ne pardonne pas... Dans le wagon, il fit asseoir Irène auprès de lui, marquant tout de suite la barrière qui les séparait de leurs deux cousins... Le père et le fils, cependant, refaisaient déjà mentalement le partage... Oui, ils répareraient demain d'un commun accord l'erreur dangereuse de tante Marceline. Et sans qu'ils échangeassent une parole, une même pensée les obsédait, les

refaisait pareils, généreux et prodigues, comme tous les Lormois de la branche cadette.

Jean avait demandé pour « affaires de famille » huit jours de congé. En fait, sa décision était déjà prise. Il ne retournerait plus à la Fourmi. Pour conquérir l'estime de son oncle, il avait à sa portée un moyen pratique, s'accrocher à Valcourt, obéir au « patron », donner toute son intelligence aux Acieries de l'Oise... Au besoin, même, sa fortune irait à l'entreprise... De cette manière, sans froisser l'oncle, il résoudrait les difficultés. Son orgueil cédait... Il n'avait plus que deux sentiments: une profonde gratitude pour tante Marceline qui avait assuré leur indépendance et son amour, cet amour redevenu timide après l'aveu, comme si, étant sûrs de leur bonheur, les jeunes gens s'accordaient un répit pour le mieux goûter.

Au-dessus d'eux, pourtant, une ombre planait. Sans doute, entre Eugène et André les rapports demeuraient corrects, mais le « patron », de parti-pris, évitait les tête-à-tête. Les déjeuners surtout étaient pénibles. Plus de ces conversations d'affaires qui formaient le lien, mais de temps en temps, un de ces petits mots ironiques ou malveillants qui trahissent la méfiance, l'hostilité sourde.

Plus tard, confiait André Lormois à son fils, plus tard, nous vivrions de notre côté... Mais je ne voudrais pas fâcher Eugène.

André Lormois, au rebours de Jean, était de ces hommes dont la faiblesse ne s'insurge pas. Si, jadis, il avait souffert, tout cela, peu à peu, s'était effacé devant un sentiment très honorable; le respect du maître. Il admirait Eugène... Il l'aimait même — sans raisonner de cette affection instinctive qu'inspire l'habitude du dévouement, « Fâcher Eugène! » Sa

conscience délicate s'indignait à cette pensée. Et le malheureux s'avouait que leur fortune subite — ces rouleaux d'or tombés chez eux, détruiraient leur quiétude, le train-train monotone de la vie. Sans doute, le choc passé, ils connaîtraient un plus grand bonheur. Mais d'abord, il fallait éviter de « fâcher Eugène Lormois ».

Un matin, comme André achevait de contrôler les feuilles de magasin et vérifiait les comptes, satisfait des totaux qui révélaient une notable économie sur les prix de revient, un garçon de bureau entra, apportant les « minutes du patron », André Lormois lui tendit le dossier:

— Pour le Directeur.

Mais aussitôt il se ravisa. Il souriait:

— Non, au fait... J'irai moi-même.

Il descendit l'escalier, heurta du doigt à la porte d'Eugène. Comme il apportait de bonnes nouvelles, il était heureux... Penché sur son bureau, Eugène écrivait. Au fond de la pièce, Jeanne-Marie était installée à sa machine. Elle se retourna, montra sa petite tête ronde aux cheveux brouillés. Le Directeur fronça les sourcils:

— Va-t'en, mon enfant... Tu reviendras quand je t'appellerai.

Quand la porte fut refermée, il se retourna vers son cousin:

— Rien de confidentiel? interrogea-t-il.

— Non, rien... mais j'ai les feuilles... Elles sont excellentes.

— Je le savais, dit Eugène... J'avais fait mentalement ces calculs.

— Ah!...

André s'appretait à se retirer, mais Eugène, de la main, lui fit un signe:

— Assieds-toi... J'ai à te parler.

Il jouait avec son coupe-papier, un délicat outil d'ébène qu'il fit claquer contre sa paume:

— Mon cher, dit-il, je tiens à te remercier... Tu m'as rendu des services précieux. Je t'avouerai qu'en t'introduisant chez moi, je ne savais trop quel était ce cousin qui portait mon nom. Enfin, je n'ai pas eu à m'en repentir.

André rougit, voulut parler, mais le coupe-papier heurta la table...

— Ce préambule, poursuivit Eugène, pour qu'il n'existe entre nous nulle arrière-pensée. Je t'ai pris par devoir, mais sans enthousiasme. L'expérience faite, mon intention était de te garder, d'assurer même à ton fils une situation... Mais, tu es riche, maintenant, trop riche... Comprends-moi... Une grosse fortune est incompatible avec une fonction subalterne aux Acieries de l'Oise...

— Je n'ai pas recherché cette fortune, dit André d'une voix tremblante... D'ailleurs...

— Que veux-tu dire? reprit Eugène un peu sèchement...

— Cette fortune est tout entière au service des Acieries... Jean et moi nous nous sommes mis d'accord pour te le proposer...

— Trop aimable, vraiment, dit le patron dont la voix rude trahissait une sourde colère... Je te remercie, mon cher. Les Acieries n'ont pas besoin d'aumône... Gardez l'héritage de tante Marceline... Vous vous êtes donné assez de mal pour l'acquiescer...

André Lormois avait blêmi sous l'injure, mais il se contenta:

— Tu es injuste, bégaya-t-il.

— Non... clairvoyant, reprit Eugène en secouant la tête... Comme si je ne savais pas depuis longtemps que la pauvreté vous est odieuse et insupportable! Aussi bien, vous a-

vez tiré de l'existence le meilleur parti. A présent, je vois clair dans votre jeu. L'avez-vous assez développée, cette bonne Marceline? Moi, je suis un grognon, un butor... Je n'avais rien de ce qu'il fallait pour m'attirer sa sympathie... Oh! je sais bien que j'eusse pu lancer Irène sur cette fructueuse piste. Mais tu la connais: elle n'est pas de celles qui produisent des calineries... Ah! je comprends, poursuivis-tu avec hauteur, je comprends pourquoi Jean n'a pas accepté cette place aux usines... Il fallait quelqu'un à Paris, n'est-ce pas?

— Assez... assez... dit André, je ne permettrai pas...

Il s'insurgeait enfin... La pensée qu'on accusait son fils d'une bassesse révoltait cet homme doux et inoffensif...

Eugène Lormois, d'un geste nerveux, fit grincer le fauteuil directorial...

— Tu ne permets pas?... Ah! ça, mon cher, oublies-tu donc que tu es chez moi, que depuis plus de vingt ans je t'hospitalise... Et, comme son cousin restait devant lui, frémissant, bouleversé de son audace:

— Rappelle-toi que c'est moi qui ai tiré de la misère les André Lormois.

André fit un pas en avant:

— Eugène!...

— Non, dit l'autre, en retirant sa main. Tout est brisé... Allez-vous-en.

Quelques minutes plus tard, André s'abatait, épuisé, dans les bras de sa femme.

— On nous chasse, saprotait-il... Nous n'avons pas le droit d'être riches.

(A suivre)